



ABONNEMENTS France	Un an..... 6	RÉDACTION & ADMINISTRATION 15, Rue Lavieuville (Montmartre), Paris	ABONNEMENTS	Un an..... 8
	Six mois..... 3		Extérieur	Six mois..... 4
	Trois mois..... 1 50			Trois mois..... 2

ATTENTAT RUE DES APENNINS SABOTTAGE DE SINGES

FOIRADE DES PATRONS ÉPICEMARS



ATTENTAT DE PATRONS

Encore un attentat à la clé, nom de dieu !

Et toujours un coup de chameaucrates.

Les coupables sont une bande de malfaiteurs de la haute — au premier rang un architecte et un entrepreneur.

Les victimes ?... Toujours des prolos !

Et l'addition est forte : une dizaine de morts, une vingtaine de blessés.

Des purotins d'ailleurs : des maçons, des manœuvres... ça ne tire donc pas à conséquence !

Les chats-fourrés vont se foutre en campagne pour la frime : ils vont enquêter... juste assez pour que les malfaiteurs tirent leur épingle du jeu.

Ne craignez pas pour ces jean-foutre, les bons bougres : ceux-là n'iront pas se laver les pieds à la Nouvelle — tout au plus leur fera-t-on financer quelques billets de mille.

Ah, si l'attentat avait égratigné le cuir de quelques bouffe-galette, — kif-kif la boîte à clous de Vaillant, — il n'y aurait pas de rémission : Deibler pourrait aiguïser son grand rasoir !

Mais, des prolos seuls ayant été écrabouillés... c'est de la foutaise !

Les prolos ne sont-ils pas créés pour ça ? C'est leur vie de crever à la peine en enrichissant les capitalos... Un peu plus tôt, un peu plus tard, ils doivent y passer : un moellon les écrabouille, un échafaudage les culbute ou, s'ils résistent à ces avaros, la mistouffe les mange petit à petit.

Pourquoi donc les malfaiteurs de la haute prendraient-ils des précautions quand il ne s'agit que de la chair à turbin ?

Pas la peine ! Il en pleut des ouvriers à exploiter, les sans-travail pullulent...

C'est ce raisonnement de crapulards qu'ont ruminé les malfaiteurs dont je jaspine, — un architecte, un entrepreneur et autres fripouilles que j'ignore.

Ces scélérats édifiaient, au fond des Batignolles, rue des Apennins, une grande cambuse à nicher des prolos. Comme il convient pour pareilles turnes, on la construisait

dans les conditions les plus dégueulasses.

Le sabottage ronflait ! Et dam, les richards s'y connaissent à saboter, — surtout la séquelle des architectes et entrepreneurs. Pour la mal-çon, à eux le pompon !

Un bon fieu m'a raconté qu'un jour, une bande de ces voleurs livra une maison, sans canalisation d'eau ni de gaz : ces filous avaient simplement eu soin de coller des bouts de tuyaux aux orifices des murs, de façon à frimer que le tuyautage était fait, — et pas un tuyau ne traversait un mur, ni un plafond, tout était superficiel !

Là, le coffre-fort du proprio qui faisait construire trinquait seul.

Rue des Apennins, l'attentat était dirigé contre les prolos : si les maçons avaient réussi à échapper au danger, les futurs locataires n'y auraient pas coupé, — la turne les aurait ensevelis sous ses décombres.

Ce qui devait arriver s'est produit dimanche : la boîte à prolos s'est éboulée avant d'être terminée, entraînant dans sa chute une ribambelle de pauvres bougres... Total : une dizaine de morts et une vingtaine de blessés !

Et il n'y a fichtre pas mèche d'épiloguer en tentant de prouver que c'est un accident et non un attentat.

C'est un attentat — et rien autre !

C'est tellement bien un attentat que dans tout le quartier, on ne jacassait que de la

cage à mouches; chez les bistrots et chez les bougnats tout le monde s'exclamait — épaté que cette baraque tint encore sur ses pattes.

Un prolo — un sacré bidard qui revient de loin — l'a dit carrément :

J'avais quitté trois minutes avant le bâtiment qui s'est écroulé pour passer sur le toit. J'ai vu tout d'un coup un trou se faire après un terrible craquement qui m'avait fait tourner la tête, et la maison s'est abattue dans la cour, comme tombent des dominos que l'on empile en s'amusant, sur une table de café. Nous nous attendions, en quelque sorte, mes camarades et moi, à ce qui s'est passé, et chez le marchand de vin nous parlions de l'événement. Mais l'ouvrier est insouciant du danger, et puis le besoin de gagner sa vie l'emporte sur la prudence.

Jamais nous n'avons bâti, ni vu bâtir une maison dans les conditions où celle-là fut élevée. C'était une vraie cage à lapins. Et, il y a trois jours, nous constatons un tassement très sensible des planchers. Des briques creuses du rez-de-chaussée s'étaient écrasées et l'architecte, prévenu, avait donné des ordres pour consolider cette base. A la première gelée, nous passerons tous dans les caves, disions-nous en riant. Il n'y a pas eu la moindre gelée, et, sans autre cause que la qualité des matériaux, nos prévisions se sont réalisées.

« C'est clair! » comme dit Alphonse quand on l'éclaire.

Il n'y a pas à tortiller : architecte, entrepreneurs, clique et Cie sont de sacrés scélérats.

Et les prolos ne sont pas seuls à l'affirmer, — un autre type, un architecte (un concurrent... qui construit bien lui... je te crois, sans aller y voir!) a dit tout pareil :

Le mur mitoyen que l'architecte avait élevé le long du jardin n'avait latéralement aucun point d'attache. D'autre part, regardez ce mortier qui jointoyait les pierres : il n'y a pas de chaux là-dedans; ce n'est que du sable! Avec les pluies, il ne pouvait tenir. Le mur a donc dû, permettez-moi l'expression, « foirer ». C'est ce qui explique qu'il y a à peu près autant de meulères dans le jardin que dans la cour de la maison.

En outre, voyez ces fers : ils n'ont pas l'épaisseur exigée par les règlements. Et ces corps de cheminées, aucun collier ne les retient aux murailles. C'était une construction condamnée. Et l'explication donnée par l'architecte que sa chute serait due à un glissement de terrain, ne se soutient pas, attendu que la façade aurait bougé, si peu que ce soit, ce qu'elle n'a point fait.

Ah! la responsabilité de l'architecte et celle de l'entrepreneur sont gravement engagées!

C'est re-clair!... Eh bien, quoi qu'en dise l'architecte débiteur, la responsabilité des malfaiteurs en question ne les tarabuste que peu. Ces bandits savent que si les richards se volent entre eux, tout au moins, ils ne se mangent pas les uns les autres.

Par conséquent, les criminels de la rue des Apennins n'ont à craindre ni la guillotine, comme Vaillant, ni le baignoire comme Bury, Monod, Meunier, Liard, Lorion et les autres copains.

Trouducuteries Administratives

L'autre jour, un quotidien citait une de ces gnoleries de l'administration qui prouvent que l'engeance récolteuse des impôts sait se foutre des administrés jusqu'à la gauche, — et les canuler encore plus.

Un type d'Honfleur, D... avait à casquer un droit de douane de 208 fr. 76. En bourgeois très nicodème il s'en va trouver le receveur des douanes et lui aboule 208 fr. 75.

Il se croyait quitte, — la peau!

Le lendemain, un papier officiel l'invitait à venir verser le complément de la somme.

Le type, ayant des clients à écorcher, ne se dérangea pas pour aller cracher un centime, — il supposa que les ronds-de-cuir voulaient se payer sa tête.

Mais, le lendemain, deuxième invitation à venir cracher le fameux centime; puis, troisième

invitation, — et enfin, le quatrième jour, quatrième papier, avec menace de poursuites!

Alors, notre bon bourgeois alla abouler son centime et on lui fit payer un sou pour le timbre du reçu.

En réclamant ce sacré centime, qu'ont voulu les recruteurs d'impôt?

Ils n'ont pas cherché à remplir la caisse de l'Etat, puisque, pour palper ce centime ils ont dépensé, au bas mot, cent sous.

Ce qu'ils ont voulu, — et ce à quoi ils ont réussi, — c'est à canuler leur type et lui prouver qu'on leur doit obéissance en tout et pour tout.

Les recruteurs d'impôt, de même que toute la racaille des ronds-de-cuir, gratte-papiers et autres sangsues, a double dada :

Primo, nous dégorger le plus possible,

Deuxièmement, nous emmieller dans les grands prix!

Et, nom d'une pipe, les charognards ne réussissent que trop dans leur double besogne.

—o—

La canulerie arrivée au type de Honfleur n'est pas si phénoménale qu'on peut croire.

Il y a quelques temps, un copain m'a envoyé un papier du percepteur de Brioules, dans la Meuse, qui, lui aussi, en 1877, fit payer à M. P... la somme faramineuse de un centime.

Et ce sacré percepteur donna quittance du centime.

Donc, rien de nouveau, en fait de canuleries administratives!

—o—

« Le remède? » vont demander les bons bougres.

Et foutre, il existe! Et il est simple, facile et commode à suivre :

Il suffit de s'aligner en douceur pour refuser de casquer — non seulement les centimes — mais aussi le gros de l'impôt, les francs!

Par le temps qui court nous sommes déshabitués de cette pratique : on s'est tellement assoupli devant les recruteurs d'impôt qu'on considère comme impossible de les envoyer paître.

Nos paternels étaient moins serins et moins chiasseurs.

Quand il leur déplaisait de cracher l'impôt... ils le payaient au bout d'une fourche!

HORREURS MILITAIRES

Contre les Conseils de guerre

La fameuse ligue pour la défense des droits des richards et des gouvernants aurait du turbin sur la planche si elle voulait, tant peu que rien, justifier l'étiquette qu'elle a prise de Ligue des droits de l'Homme.

En effet, chaque jour amène sa brochette d'horreurs, — et les Trarieux et Cie pourraient s'offrir de pondre des manifestes à jet continu.

Pour ne parler que des conseils de guerre, ces sacrés Liguards ont perdu pas mal d'occasions de se foutre en vedette :

Il y a une dizaine de jours, qu'Emile Joubert, un pauvre diable des travaux publics a été condamné à mort par le conseil de guerre de Constantine, pour avoir décoché un bouton de culotte sur la hure d'un des juges galonnés. Le malheureux avait soixante ans de travaux publics à faire! La dose lui a paru trop canulante et, pour en finir, il s'est offert le tourniquet et a décoché le gros lot, — la mort!

Qu'a dit la Ligue des Droits de l'Homme en faveur de Joubert?

Rien!

—o—

Et de deux : le conseil de guerre de Poitiers vient d'administrer à Danier et Desmats, artillots au 33^e, sous prétexte de vol, un an de prison à chaque.

Voyez de quoi il retournait : à la fin d'octobre dernier, les deux troupes étaient fauchés en plein, — pas un pélo en poche! Heureusement il y avait des territoriaux qui, un brin plus argentés, dédaignaient la boule régimentaire; les deux purotins leur mendigottèrent le pain de rebut, — et les territoriaux le leur donnèrent de grand cœur.

Les boules, plus dures que la pierre, les deux finauds allèrent les vendre, — ça leur fit donc quelques sous.

C'est ça que les galonnards ont appelé un vol! Et c'est pour cette couillonnade que les deux artillots sont passés au tourniquet!

Les territoriaux qui avaient donné les boules de son se sont amenés à la barre du tribunal et ont déclaré avoir donné de plein gré le pain en question; ils ont ajouté que ce bricheton était tellement dur qu'il était immangeable.

— Scrogneugnien, c'est tout de même un vol! Ce pain était à l'Etat et pas à vous!... ont ronchonné les galonnards.

Et Danier et Desmats ont écopé d'un an chacun!

Qu'a dit la Ligue des droits de l'Homme en faveur de ces deux victimes?

Peau!

—o—

Si tout le remue-ménage des Liguards se limite trop à Dreyfus et Picquart, — pas moins, la question des conseils de guerre est sur le tapis.

De même qu'en farfouillant la vase d'une mare avec un bâton des grosses bulles de gaz fétides viennent crever à la surface, — de même, le chabanais actuel incite des types, jusqu'ici moins rouspéteurs qu'un escargot, à vider leur poche à fiel et à raconter les horreurs dont ils ont été victimes ou témoins.

Pourquoi diantre n'ont-ils pas parlé plus tôt?

Parce qu'ils n'étaient pas remués!

Ainsi, voilà un type qui raconte, aujourd'hui seulement, le dégoisement que lui tint un officier, en 1890, à Saïgon, en Cochinchine :

Un fricoteur de l'Etat, un nommé Villard, administrateur des affaires indigènes et décoré d'une wilsonnienne, fut traduit en jagerie pour les fredaines pillardes qu'il s'était permises.

Sachez, les bons bougres, qu'en poursuivant ce jean-foutre le procureur de la R. F. agissait par rancune personnelle et non par esprit de justice; s'il eût eu ce dernier dada il lui aurait fallu poursuivre tous les ronds-de-cuir de la gouvernance.

Le chapardeur fut acquitté!... Et c'est à propos de la mise en jagerie de ce pillard que le type en question eut une mirobotante conversation avec un lieutenant-colonel qui s'amena furibond et tempétant. Le narrateur assure que le colon n'était pas saoul — parce qu'il n'était que sept heures du matin!

« En voilà une saleté; traduire en cour d'assises un administrateur des affaires étrangères? Un français!

» Bon encore pour les indigènes!...

» Tenez, moi, en Algérie, j'ai fait partie d'un conseil de guerre; eh bien, avant de siéger, nous nous réunissions, les membres, et on se demandait: Combien leur flanquons-nous aujourd'hui?... Vingt ans?... C'est entendu!... Eh bien, ça y était!

» S'ils étaient trois, ils se partageaient ça; s'il n'y en avait qu'un, il se payait ça tout seul... Mais c'était des indigènes et non des français!»

A cette postiche dégueulasse du colon, les écouteurs ne répondirent rien — pas le moindre coup de pied dans le cul! Et ce n'est même que huit ans après qu'un des auditeurs s'avisa de casser le morceau... Mieux vaut tard que jamais!

—o—

Autre abominable fourbi: dans la Revue BLEUE, un capitaine en retraite, J. Netter vient de raconter comment un zouave, Dupouy, fut condamné à cinq ans de travaux forcés pour un assassinat qu'il n'avait pas commis:

Un soir de 1887, dans une ruelle d'Hanoi, au Tonkin, une femme anamite fut trouvée surinée et un factionnaire, le zouave Dupouy, fut accusé d'avoir fait le coup. Le type était un sacré nicodème qui, manquant de défense, avait la langue comme paralysée et ne pouvait articuler un mot en face d'un galonnard. Aussi, quoique innocent, il ne fut pas foutu de se dépêtrer de l'accusation: on avait trouvé des traces de sang sur son tire-jus et le couillon ne sut pas expliquer que s'étant coupé la main, la veille, il s'était entortillé la patte avec le mouchoir — chose que tous ses copains de chambrée savaient pour l'avoir vue. La culotte de peau qui fit fonction de juge instructeur demanda à l'inculpé:

— Reconnaissez-vous ce mouchoir?

— Oui, c'est le mien! bafouilla le zouave, sans trouver un mot à ajouter pour expliquer que le sang qui le tachait provenait de sa main, et l'inquisiteur se garda bien de lui tendre la perche en cherchant franchement la vérité.

Le capitaine Netter, chargé d'office de la défense du malheureux, n'eut besoin que de cinq minutes d'enquête pour récolter les preuves

absolues de l'innocence de l'accusé et il s'amena au conseil persuadé qu'en quatre mots il emporterait l'acquiescement.

Va te faire foutre ! Les galonnés avaient leur verdict en poche et ils administrèrent au zouave cinq ans de travaux.

— Il a de la veine ! On ne lui a collé que le minimum ! expliqua le chef galonné du comptoir d'injustice.

En réfléchissant on s'explique pareil fourbi : le zouave aurait été encore plus innocent, — il ne pouvait pas être acquitté ! C'eût été proclamer que les galonnés enquêteurs et instructionneurs, ainsi que le général qui avait donné son visa pour faire passer l'inculpé au conseil, étaient de foutues bêtes.

Ça ne se pouvait pas ! Le respect de la hiérarchie nécessitait donc la condamnation d'un innocent.

Le capitaine Netter voulut faire son petit Picquart et tenter de décrocher la révision du procès de Dupouy ; il s'adressa au général qui l'envoya rebondir en lui répondant qu'un innocent de plus ou de moins au bagne ça ne tirait pas à conséquence. Ensuite il forma un recours en cassation.

Le tout pour la peau ! Découragé, le capitaine laissa le malheureux innocent tirer ses cinq ans de bagne et il a fallu tout le raffut fait autour des conseils de guerre pour le tirer de sa roupillade et l'inciter à raconter l'iniquité dont le zouave Dupouy a été la victime.

—o—

Que d'horreurs, nom de dieu !

Et dire qu'il y a des trous du cul de la haute qui s'en vont, clabaudant que l'homme est un animal méchant de nature.

Pas vrai, foutre !

Savez-vous bien que si l'homme était aussi méchant que vous dites, il y a belle lurette qu'il vous aurait bouffé tout vivants ?

Croyez-vous que ce Dupouy, entre autres, n'aurait pas droit de réserver un chien de sa chienne — et un chien enragé — aux culottes de peau qui l'ont envoyé au bagne ?

Et il n'est pas le seul, hélas !

Non, non ! L'homme n'est pas un animal méchant. Au contraire ! C'est la bête la plus placide, la moins teigne, la moins ronchonreuse de la boule ronde.

Pour que l'homme devienne crapuleux, il faut que les circonstances sociales y foutent leur grain de sel : lorsqu'il décroche de l'autorité, qu'il se colle des galons, s'affuble du jupon des chats-fourrés, accapare des richesses... alors, oui, l'homme se transforme en animal bougrement féroce.

Et la débounerie du populo n'en est plus que tangible : nous sommes des animaux tellement peu méchants que, même quand on nous attaque, on a la gourderie de ne pas se défendre !

Le "Père Peinard" à Un Rond !

Il y a quasiment un an j'annonçais aux copains que le PÈRE PEINARD était désormais dans ses clous et avait à sa libre disposition le matériel typographique.

Restait à décrocher la machine !

Aujourd'hui c'est chose faite : la bécane est venue compléter l'outillage — et cette machine est une chouette petite rotative qui permettra de faire ronfler le caneton... à condition que les copains qui l'ont à la bonne se décarcassent un tantinet.

Il y aura même aussi de se fendre d'une trifouillée de publications : manifestes, brochures et autres flambeaux... C'est très chouette ! Mais, si chouette que ce soit, il y a un revers — comme à toute médaille ; la rotative en question ne tire qu'un format unique et il va en résulter une légère modification du format du PÈRE PEINARD.

C'est là un mince inconvénient en comparaison des avantages.

Premier point : à partir du 8 janvier prochain — c'est-à-dire dans deux semaines — le PÈRE PEINARD sera mis à un rond.

Parfaitement, cinq centimes le numéro !

Ça, c'est la première transformation qu'il y a même de faire illico.

On verra ensuite !...

Il est certain que si les camaros donnent un riche coup de collier, en quelques semaines, il y aura plan de faire paraître le PÈRE PEINARD, non plus une fois, mais au moins deux fois par semaine.

Cette seconde transformation est subordonnée en plein à l'initiative des copains : c'est eux seuls qui vont décider de la chose — ou mieux, la rendre possible.

Je m'explique : il n'y pas besoin d'être un grand mathématicien pour comprendre que, à vente égale, par le seul fait de la diminution de prix, les recettes du caneton diminueraient de moitié, tandis que les frais auront peu varié.

Donc, comme le PÈRE PEINARD est loin de rouler sur l'or, qu'il joint les deux bouts avec bougrement de difficultés, si la mise à un sou ne faisait pas augmenter la vente — ce serait un sale coup pour la fanfare !

De toute nécessité, il faut que, pour compenser la baisse du prix de vente, le débit du journal fasse plus que doubler.

—o—

Ce qui — plus que tout ! — paralyse l'expansion du canard, c'est le manque de vendeurs. Il est à noter que, partout où un bon feu s'attèle avec activité à la vente, le PÈRE PEINARD s'enlève.

Il faudrait donc, un peu partout, des gas indépendants se bombardant marchands de journaux et se fichant à gueuler le canard dans les rues, faisant un fouan monstre... et cela très légalement !

La belle foutaise que de se passer le journal entre copains ! Si on se bornait à ça, son action et son utilité seraient forcément réduites — sa propagande restreinte — le canard ne serait plus qu'un petit moniteur dont se gargariseraient les convaincus.

Or, il ne doit pas être que cela ! Le caneton est fait pour semer la graine de bonnes idées dans les caboche encore embrenées de préjugés. Aussi, doit-il être dégusté par le populo et, pour qu'il le soit, il n'y a pas trente-six moyens : c'est que des chiées de vendeurs le gueulent dans les rues.

Le prix de deux ronds était jusqu'ici, une difficulté pour cette vulgarisation — maintenant que le PÈRE PEINARD va être à un pétard, nous voilà sur le velours !

—o—

Outre la vente au numéro, il y a un joint pour assurer la vie d'un journal : les abonnements !

Comme conséquence de la diminution de prix, le tarif des abonnements sera doublé : pour un an ça ne coûtera plus que trois francs et trente sous pour six mois.

Sûrement, du coup, il y a des copains qui vont s'offrir double abonnement : le leur — plus un autre pour un bon bougre de connaissance.

Il sera même facile à des copains qui voudront se payer le plaisir d'abonner des amis de se satisfaire dans les prix doux : pour dix ronds il sera reçu des abonnements de propagande, à servir pendant deux mois.

Il y a là un moyen de faire pénétrer les idées un peu partout : pour dix sous mis dans la circulation on fait servir à un gas qu'on suppose entre le ziste et le zeste un abonnement de deux mois — en ce laps de temps, peut-être la bonne graine germera en sa caboche !

—o—

Pour conclure, je rengaine ce que j'ai dit plus haut : ce sont les copains qui, par leur activité et leur initiative, vont faire un sort à la forme nouvelle sous laquelle, dès janvier, va paraître le PÈRE PEINARD.

S'ils donnent un bon coup de collier, on ira loin, nom de dieu !

Et on ne s'en tiendra pas à être hebdomadaire !



Hardi, les épïcemars !

Les patrons épïcemars ont la chiasse : la rouspétance épolante de leurs prolos leur fiche une sacré trouille.

Déjà, rien qu'à voir leurs commis s'agiter, ils ont commencé à faire des concessions. C'est bon signe ! Ça prouve que si les bons bougres ne changent pas de main, les singes vont se trouver dans une sacrée mélasse.

Ça prouve aussi que les patrons ne sont jamais aussi terrifiants qu'on le suppose — pour les faire caner il suffit, bien souvent, de ne pas avoir la cacade soi-même.

Les grosses boîtes ne ferment plus aussi tard, depuis quelques jours. L'approche du 22 décembre rend les exploiters rudement perplexes. C'est jeudi que les épïcemars se réunissent pour décider de leur attitude. A l'heure où les camaros liront mes ruminades, cette réunion aura eu lieu.

Qu'en aura-t-il résulté ?

Je ne le sais foutre pas ! Mais je m' imagine que si les prolos de l'épïcérie ont le nez creux ils ne barguigneront pas : ils ont tous les atouts dans les mains — ils n'ont qu'à jouer !

Nous voici à la veille de Noël qui est, pour les épïceries, le grand coup de feu de l'année — et on ne reviendra à pareille saison que dans un an... C'est dire que si les épïcemars laissent se fuiter l'occasion actuelle ils sont cuits pour un an au moins.

Si, au contraire, ils vont de l'avant illico, ils sont les maîtres de la situation : s'ils se décident à faire grève, les patrons sont obligés de caner en moins de temps qu'il ne faut pour le dire... Y a pas un singe épïcemar qui se résoudrait à fermer sa boîte le jour de Noël, — il y perdrait trop !

Et c'est justement parce que les patrons savent cela qu'ils se font peloteurs et bons apôtres. Et c'est pourquoi les grosses boîtes ferment tôt ! Ainsi, chez Potin, la porte est bouclée à huit heures, — il est vrai que les commis turbinent un peu plus tard... Tout de même, il y a progrès !

Et ce grand bagne n'est pas le seul à avoir fait des concessions : une tapée d'autres boîtes ferment aussi vers les huit heures et même, du côté de la Villette, il y a une tourne qui s'est décidée à fermer à sept heures.

Les commis jubilent du truc ! Ils profitent de leur liberté relative pour aller faire du chahut aux boîtes qui n'ont pas suivi le mouvement et qui ferment plus tard. C'est très rigolo ! Une bande d'épïcemars s'amène et, en douce, on se met à faire charivari devant la boutique, les étalages sont légèrement chahutés et les gas attrapent les volets pour fermer la tourne d'autor.

Lundi, boulevard Voltaire, le bacchanal a même été plus corsé : comme le singe avait l'air de faire des magnés on lui a chambardé son étalage pour de bon... Il a fermé, nom de dieu ! Heureux d'en être quitte sans qu'on ait mis son poivre dans son sucre et sans qu'on ait salé sa cassonnade.

—o—

Mais, cré pétard, je le rengaine : les commis auraient tort de se laisser empaumer aux mamours des patrons ! Toutes les concessions que font ces jean-foutre ne sont que momentanées, — il s'agit de détourner l'orage.

Une fois le danger passé, quand ils n'auront plus la chiasse, les singes reviendront aux crapuleries anciennes, — si les prolos n'ont pas profité du moment actuel pour leur river le clou.

Et dam, il serait alors plus difficile que

jamais aux exploités de tenir coup aux va-
cheres nouvelles de leurs galeux.

Que les épïcemars songent à ça et, puis-
qu'ils ont le vent dans les voiles, qu'ils y
aillent dar-dar !

Véritablement, on ne comprend même
pas qu'ils aient pu être assez bonnes têtes
pour subir jusqu'à maintenant la vie dé-
gueulasse qu'on leur fait mener.

Je n'en finirais pas si je voulais énumé-
rer toutes les dégoutations inventées par
les patrons épïcemars.

Y a de ces mecs qui, aux heures de vente,
bouclent les chiottes, afin que leurs com-
mis ne puissent pas aller débouarrer ou
bien griller une cigarette sous prétexte de
poser une pêche.

Ça, je crois bien que c'est le comble !

Et, que dire aussi de cet autre, Petit, un
patron de la rue du Marché, à Levallois ?

Celui-là a une façon très poétique de ré-
clamer des employés à son placeur ; il s'en
va au téléphone et :

— Allo, allo !... Mossieu Untel, envoyez
donc un wagon de bestiaux pour la maison
Petit !...

Chez ce patron, une quarantaine de pro-
los y sont en esclavage et, foutre, s'ils bû-
chent dur, ils ne bouffent pas gras ! Toutes
les salopises du magasin sont bonnes pour
eux et, en fait de bidoche, on leur fait bouf-
fer du mou — du mou pour chats — qu'on
simplement fait cuire.

—o—

Les épïcemars ne sont pas les seuls et
uniques à faire du fouan.

Des turbineurs de métiers à côté com-
mencent à roupépter ferme.

L'autre soir, à la Bourse du travail, plu-
sieurs milliers de calicots et de bazardeurs
se trouvaient réunis et ils se sont affirmés
prêts à emboiter le pas... On va voir !

En sortant de la réunion une bande de
ces bons fleux a trouvé chouette d'aller
faire du bouzan au bazar de Ruel, l'un des
plus grands exploités de Paris.

Ça s'est passé en douceur, il y a eu un
seul candélabre de démantibulé.

Le chahut a été un peu plus épïcé contre
Raynal, l'un des placeurs de l'épïcérie : une
floppée de gas se sont amenés devant sa
boîte et, après un charivari monstre, les
enseignes de ce marchand de chair humaine
ont été foutues en l'air et les glaces de sa
devanture mises en morceaux.

De tous les bons bougres qui se décarcas-
sent dans ce mouvement, les plus ronflants
sont les « volailleux » ; ceux-là sont à moi-
tié épïciers, pourtant, y a des boîtes où on a
la spécialité de ne vendre que de la volaille.

A force de plumer et d'être plumés les
« volailleux » ont voulu prouver qu'ils ont
du poil au ventre, — et ils se sont alignés
côte à côte des épïcemars ; ils ont eu plu-
sieurs réunions spéciales et, à la dernière,
lundi, ils étaient à peu près 800.

Et, nom de dieu, ils ne seront pas les der-
niers à foutre les pieds dans le plat.

—o—

Voilà la situation.

C'est-y la grève des épïcemars ?

Tout le laisse supposer, nom de dieu ! On
pourrait même dire que la grève est com-
mencée... Reste à savoir si les commis vont
se laisser engluier par les balivernes patro-
nales ?

A Coups de tranchet

Tous pareils ! — C'est des galonnards qu'il
s'agit : c'est tous même farine !

Quand, pour la frime, Estherazy passa en
conseil de guerre et qu'on lui reprocha les fa-
meuses lettres où, entre autres, il souhaitait de
pouvoir, à la tête de 100.000 uhlands, foutre Paris
à feu et à sang, — sans se laisser démonter, le
sublime gradé répondit :

— Vous voulez me punir pour avoir dit que je
serais heureux de livrer Paris au pillage, à la

tête de cent mille soldats ivres ?... Allons-y !...
Seulement, si vous me tapez sur les doigts je
fais publier dans les journaux sept lettres d'of-
ficiers généraux que j'ai dans ma poche... lettres
aussi dégueulasses que celles qu'on me repro-
che....

Pour preuve de son dire, Esterhazy lut le bec-
quet suivant, extrait d'un des poulets en ques-
tion, — il s'agit du gros patapouf de Saussier :

« J'ai vu le tonneau de merde ; et dire que ce
gros cochon commanderait une armée devant l'en-
nemi, alors que, d'un coup de pied dans le der-
rière on le ferait sauter jusqu'aux nues. »

Devant cet échantillon de littérature galon-
narde, Esterhazy fut acquitté... Et ça nous a
privé du plaisir de savourer de chouettes babil-
lards de gradés..

X

Le vieux Polonais. — Il est découvert — et
la police le connaissait depuis belle lurette, le
poseur de pétards de la Cascade, du boulevard
Magenta, etc., — c'est un roussin de la boîte :
Decrion.

Ce salaud peut se vanter d'avoir fait foutre au
bloc des tapées d'innocents !

Il vient de se brûler en maquillant un coup
d'espionnage.

Faute de place je reparlerai de ce crapuleux
ami de Puybaraud la semaine prochaine.

LOGIQUE

PAR JEAN RÉFLEC (1)

C'est vrai pourtant qu'y a sur la terre

Des fainéants (le sang m'en bout !)

Qui s'engraissent du pau' prolétaire

Qui, lui, s'engraissent de rien du tout !

Non, là, vraiment, c'est-y justice

Qu'ça soy' les mèm's qui piq' au tas !

Faudra bien qu'un jour ça finisse,

Pas ?

D'honneur, j'suis pas un nèchant homme !

— Pour la douceur, un vrai mouton ! —

Mais d'êt' toujours eun' bêt' de somme,

Ya d'quoi vous faire sortir du gond !

Pendant qu'au turbin je m'dévisse,

Un tas d'saligauds s'crois'nt les b. as...

Faudra bien qu'un jour ça finisse,

Pas ?

Quoi qu'nous voulons ? L' droit à la vie,

Qu' tout l' mond' puiss' bouffer à sa fain,

C'est pas drôl' quand l'estomac crie

D'avoir fait trop maigre festin !

L' n'y a qu'eun' moitié qui s'emplisse,

L'aut' a' digère et fait pas gras...

Faudra bien qu'un jour ça finisse,

Pas ?

Rien à tirer d'la gouvernance.

Les députés, ils s' fout'nt de nous ;

Si nous faisons d'la roupéptance,

On a tôt fait d' nous met' au clou.

Pour moi, voici : l'vieil édifice

Est vermoulu, faut l'fout' à bas !

C'est l'seul moyen qu'ça finisse,

Pas ?

Babillarde d'un Propagandiste

C'est me fendre d'une La Palissade que de
seriner que le manque de moyens paralyse la
propagande.

Ainsi, en province, beaucoup de bons fleux
s'attèleraient carrément au colportage du cane-
ton, l'infiltreraient et l'essaieraient dans les
campagnes, s'ils pouvaient, — tout en vendant
le journal, — s'offrir une maigre pitance.

(1). Extrait d'un chouette bouquin de poésies publié
par Jean Réflec : DE LA COLÈRE, DE L'AMOUR, DE LA
HAINE. Le bouquin, 0 fr. 75. On peut se l'offrir aux bu-
reaux du P. P. ou à la Librairie Ouvrière, 11, rue des
Deux-Ponts.

Le moyen, pour faire le colportage du cane-
ton, dans des conditions pas trop dégueulasses,
ce serait d'avoir une bicyclette.... Mais il faut se
l'offrir !

Et c'est le grand hic, nom de dieu !

Peu de copains vendeurs sont assez à la hau-
teur pour se payer une bécane.

Et la propagande en souffre !

Cette semaine, il m'est tombé une aubaine : un
chouette copain a fait cadeau d'une bécane au
père Peinard — pour qu'il l'offre au grand œil à
un de ses vendeurs.

C'est chose faite !

L'un des copains qui avaient le plus besoin
d'un Rossinante d'acier va avoir son outil et il
va l'enfourcher et vagabonder à travers les cam-
pluches.

Mais il n'est pas seul à avoir besoin d'un ca-
nasson pareil, — et, si des bons bougres ont des
bécanes qui se rouillent au grenier, ils peuvent
les envoyer au père Peinard, — j'en trouverai le
riche placement !

Et maintenant, je colle ci-dessous la babillarde
du copain qui a offert la première bécane :

Père Peinard,

Je suis très heureux que vous ayez trouvé le
placement de ma bécane qui rendra service à un
camarade et lui permettra de faire davantage de
propagande.

Il nous est difficile de faire de la propagande,
car le temps nous manque et aussi l'argent pour
distribuer les publications libertaires. Je ne sais
si vous pensez comme moi, mais je crois que
c'est surtout aux jeunes gens qu'il faut s'adres-
ser. Mais cela est difficile. Très peu songent aux
difficultés de la vie qui les attend et, il faut bien
le dire aussi, dans les ateliers on ne fait rien pour
émanciper les apprentis. Je n'ai que 26 ans et
demi et, dans les quelques ateliers où j'ai passé,
j'ai vu le plus souvent des « hommes » vouloir
dessaler les enfants en les maltraitant, en les
excitant à la haine entre eux, — quant à la so-
lidarité, on n'en parle pas !

J'appartiens depuis quelques mois seulement à
un groupe de « Jeunesse socialiste » ; entré au
groupe à la suite d'une réunion publique où j'as-
sistais je n'ai pas tardé à évoluer rapidement et
consciencieusement.

Qu'était-ce que le collectivisme ? Je l'ignorais !
Quant aux anarchistes, c'était, pour moi, des
fous ou des bandits. Cependant, d'instinct, j'étais
révolté contre la société : antimilitariste, car j'ai
fait un an de service... c'est suffisant ! interna-
tionaliste, pour la simple raison que je suis de
sang mêlé (mère française, père étranger). Quant
à avoir une idée bien arrêtée ?... Non !

Heureusement, au groupe, on fait de bonne be-
sogne et on discute ferme : un camarade fit plu-
sieurs causeries, écoutées et applaudies ; un
autre m'engagea à lire les journaux libertaires,
— je n'hésitai pas.

Peu à peu, je pris part aux discussions et,
loin d'accepter une idée toute faite, je discutai et
j'amenai les camarades à discuter tout. Si bien,
qu'aujourd'hui, nul ne peut faire une causerie
sans qu'elle donne lieu à une discussion cour-
toise, — mais sérieuse et approfondie.

J'achetai ensuite quelques brochures... Enfin,
bref, je suis devenu anarchiste et je ne cesse de
faire de la propagande à l'atelier et partout.

C'est étonnant ce que les jeunes gens qui ont
fréquenté les comités électoraux sont imbus
d'idées parlementaires et butés à une théorie.
Le parlementarisme est pour eux une barrière
infranchissable ! On a beau leur faire voir les
actes des parlementaires actuels... ils se réfugient
en l'espoir que d'autres « élus » seront sin-
cères.

—o—

Nous avons organisé des réunions toutes les
semaines, chez des bistrotts, — réunions intimes
que nous annonçons par des circulaires, pour
engager les citoyens à venir discuter avec nous
de nos intérêts, — et cela, bien entendu, en de-
hors de toute question électorale.

À la première réunion c'est un ex-candidat
qui a préconisé de rejeter la bourgeoisie du pou-
voir.

Pour ma part, j'ai démontré l'absurdité du
parlementarisme et deux camarades ont, eux
aussi, formulé de semblables critiques ; puis,
nous avons critiqué le militarisme, le capital et,
surtout, prêché le communisme, l'intérêt com-
mun, le bien commun, et la recherche du bon-
heur individuel dans le bonheur commun.

Quelques auditeurs, ouvriers, ont posé des
questions et la discussion s'est animée, tout en
restant familière. Je crois qu'avec de la ténacité

vous arriveront à dégraisser le cerveau des hommes que l'esprit clérical et surtout parlementaire a obéris.

Notre but est simple : pousser les individus à discuter de leurs intérêts et leur faire comprendre que les politiciens — même les plus avancés — ne font rien pour eux.

Poignées de main et vive la Sociale libertaire!

E. G.



Chose promise est chose due, dit le proverbe; je vais donc faire connaître aux camarades le contenu du gaz de Bouchet dont j'ai jaspé au dernier numéro.

Mardi passé, jour de la foire de la Ste-Luce, Pétilonnet m'a fait faire sa connaissance et frotter, en face d'une chopine, on a taillé tous les trois une petite bavette.

Je voudrais bien vous dire le nom du type, au moins autant digne de passer à la postérité que celui d'un tas d'archibambas dont on nous rabat sempiternellement les oreilles, par le temps qui court, mais à cela il y a un cheveu : « Ne m'en souviens pas, père Barbasson qu'il m'a dit, tu sais, je suis honnêtement loin d'être riche, vivant de maigriottes journées... encore heureux quand j'en ai ! Ne me désigne que par l'X, comme le fameux, autant qu'inconnu, chéquier du Panama. »

Le fait est, que c'est toujours comme le rabaillait cet autre, il y a déjà belle lurette : « Ne parlez pas de liberté, la pauvreté c'est l'esclavage ! »

Les richards, qui emploient nos bras ont l'honnête habitude de faire payer aux boyaux du ventre les péchés des boyaux de la tête. Quand ceux-ci se dégrassaient, les autres palissent de bouillabaisse.

Pour ça, y a pas d'erreur : « Silence aux pauvres ! » comme disait Lamentais.

L'épistole en question, qui, par l'entremise de Pétilonnet, a été dans mes jattes avait été primitivement adressée à un type de Paris, fondateur d'une « Union des travailleurs » dont j'ignore les tenants et les aboutissants.

Mais, va te faire foutre ! La poste n'ayant pas trouvé le destinataire, elle a rebroussé chemin et, grâce à ce court-circuit, elle se trouve en ma possession.

Le copain de Bouchet débute par une proposition particulièrement au citoyen de « l'Union des travailleurs ». Il s'agit d'un commerce de châtiment pour la tisane : bibi en tient pour la partie septentrionale, bonne pour doter du cœur au ventre et éclaircir les idées. Aussi, allons-nous laisser de côté cette partie de la missive pour arriver à la partie vraiment intéressante et qui nous regarde tous.

Ce y est, je passe la plume au copain, ne changeant rien non seulement aux idées qui, évidemment, ne sont pas d'un anachronisme quoique étant d'un bon bougre, mais non plus à la forme, au style du fuston — je copie, non de Dieu, me réservant seulement de repoudre :

Le gouvernement ne vous fait aucun tort : il vous donne au contraire, parfois beaucoup d'argent pour l'exécution de certains travaux. Les administrations, les métiers, le commerce, l'industrie — tout cela va très bien en vue d'occuper une grosse masse de travailleurs et d'employés. Mais, enfin, la main sur la conscience, tous les travailleurs ne peuvent être occupés dans ces divers travaux, il n'y a pas assez de place.

Un autre côté, je vois une énorme quantité de travail qui chaque jour devient plus considérable. Voilà que bientôt, nous aurons les trois quarts de la terre en friche et l'autre quart très mal cultivé, non par l'indifférence et l'ingratitude des mauvais propriétaires. Les uns, par vengeance publique, refusent d'occuper les journées qui ne veulent plus se laisser mener par le bois du nez; les autres ont pour raison que la terre ne rapporte pas et ils n'y font rien; il y en a aussi qui prétendent qu'il

n'y a plus de gens pour travailler, tout en se cherchant jamais à embaucher personne. Des fleffes égarées s'exclament : « Pourvu que j'en fasse venir pour moi » se fiant, comme de leur première chemise, que les autres croient de leur. D'autres encore nous servent une autre rengaine : « J'ai acheté une machine, disent-ils, je me vois forcé de réduire mon personnel. »

À mon avis ces machines devraient être sévèrement prohibées ou, tout au moins frappées d'une taxe formidable. Pourquoi ne fera-t-on pas payer aux machines agricoles, l'impôt que paient aujourd'hui le vin et autres boissons hygiéniques ?

Les riches préfèrent donner leur argent aux constructeurs métallurgiques d'Amérique et d'Angleterre plutôt qu'aux ouvriers de leur voisinage. D'autres, quittant l'industrie et les emplois publics, délaissent leurs propriétés. Voilà un état de choses réellement sérieux, méritant un examen scrupuleux du Parlement. Vous, citoyens, qui devez connaître les bons députés vraiment républicains et vraiment socialistes, ne pourriez-vous pas à l'aide de votre « union des travailleurs » leur inspirer la pensée d'un projet de loi sur l'agriculture obligatoire.

On parle de l'impôt sur le revenu. Cet impôt selon moi devrait surtout porter sur le numéraire — sur l'argent placé à l'intérêt. En serait exonéré tout propriétaire qui s'engagerait à cultiver sa propriété sous toutes les formalités requises.

Par formalités requises j'entends tous les travaux et améliorations nécessaires : défrichements, transports de terre, les labours, trois façons principales à la charrue et deux secondaires, les engrais des fosses, une bonne fumure, le drainage, l'assèchement des tourbières et marais, sans oublier la taille de la vigne, un ensemencement en règle, les sarclages et binages voulus, les fardages, la moisson et la cueillette des autres récoltes en temps opportun.

D'après la loi que je propose, loi d'agriculture obligatoire, les travaux de la terre seraient surveillés par une administration sévère et qui ne haïnerait pas. La moindre infraction aux dispositions que j'énumère ci-dessous entraînerait aux récalcitrants la perte de leurs biens.

C'est à dire que cette nouvelle loi ménerait les propriétaires, — comme eux-mêmes méneraient leurs domestiques. Lorsqu'un domestique ne va pas à leur gré, ils lui tiennent le langage suivant : « Tu ne sais pas, tu ne veux pas, ou tu ne peux pas nous contenter, eh bien fous-moi le camp. » En réponse à cet arbitraire, il nous faut une loi en vertu de laquelle on pourra dire à messieurs les propriétaires : « Vous ne savez pas, vous ne voulez pas ou vous ne pouvez pas cultiver en père de famille ? Dans ces conditions, messieurs, nous ne tergiversons pas, faites vos malles et foutez le camp et pas demain, vous savez, tout de suite ! »

Après son expulsion, le propriétaire serait remplacé par le premier venu qui s'engagerait à travailler dans les formes voulues. La propriété lui serait gratuitement et gratuitement concédée, il en serait le maître absolu avec le droit d'hypothéquer et de vendre tant qu'il ne laisserait la moindre parcelle en jachère et qu'il ne mériterait le moindre reproche concernant les travaux. Bref, la nouvelle loi ne reconnaîtrait pour propriétaire que le bon et irréprochable cultivateur. L'État n'y perdrait pas sur les impôts, car les aspirants propriétaires guidés, soit par l'ambition, soit par la cupidité, ne refonderaient pas à payer pourvu que leur vote se réalise.

Voilà, citoyens, la vraie réforme, la seule chose qui nous manque et que nous devons ardemment revendiquer pour rendre la situation heureuse. Il faut l'agriculture obligatoire.

Mais, à part cette mesure, jamais, ni votre « union des travailleurs » ni le gouvernement ne réussiront à apporter à la situation une amélioration sérieuse.

Que tous les travailleurs, que tous les intéressés élèvent donc la voix et crient à l'union : vive l'agriculture obligatoire !

Que les candidats à la députation mettent sur leur programme : l'agriculture obligatoire... et leur élection sera assurée.

N'oubliez pas que, par ricochet, cette amélioration de la situation agricole sera d'un heureux effet sur la situation des travailleurs des villes. La campagne sera moins désertée quand il y aura plus de bras occupés et que les salaires auront subi une hausse appréciable; les ouvriers de l'usine ne perdront donc pas à cette diminution de la concurrence.

Qu'à la lecture de cette lettre, si vous ni personne ne trouvent chez son auteur le moindre indice d'anarchie, je ne consens jamais

à faire du mal à personne. Je veux du travail pour tous les travailleurs, du pain pour tous, pour tous bons chiens, pour tous justes, pour tous prospérité et joie.

Attendu que tout vient de la terre, que la terre nourrit tout, la bonne justice est que son administration soit la première en titre, tandis qu'aujourd'hui elle est la plus en retard.

Je serais trop long pour tout vous démontrer, mais si quelqu'un émet des doutes, dit que ça ne peut pas marcher, il n'aura que la peine de se renseigner à moi. J'ai tout calculé, tout réfléchi et je lui démontrerais que ça peut marcher, comme l'eau coule dans la rivière. »

Tu sais l'amij, je suis de ceux qui émettent des doutes!

Je t'ai déjà dit qu'il y avait dans ta tartine à boire et à manger, je t'ai envoyée telle quelle au caneton du vieux galeff et maintenant, viadaze, à nous deux, on va discuter et à la prochaine babillarde je ferai en sorte de démêler l'ivraie d'avec le bon grain.

Le Père Barbasson.

Babillarde Dieppoise

La semaine dernière, j'ai raconté la mésaventure d'un vicomte de man qui, après avoir délaissé sa femme pendant sept ans, fut tout surpris, un jour, d'apprendre qu'il était cocu.

Enfin nous, à quoi croyait-il que sa femme passait son temps ? Sans doute, à mesurer de l'ovone!

« Ça ne peut pas être plus joliment. »
D'ailleurs, une question : lui, se privait-il de la bigaillerie... Non... Non, pourquoi sa femme aurait-elle jeûné ?

De cette petite histoire je vais déduire : primo, que les lois sur le mariage ont été faites par les hommes — contre les femmes; deuxième, que, dès notre enfance, on nous a fait le calvaire de préjugés grotesques sur l'amour, la jalousie, la prostitution, etc.

Les jalousies en se développant dans notre éducation, ont produit un sentimentalisme bête, grâce auquel, hommes et femmes se conduisent comme de véritables cochons.

Le remède à cette situation fautive, c'est la liberté dans l'union. Liberté qui ne peut exister sans que les deux sexes aient la vie matérielle assurée, indépendamment l'un de l'autre — en dehors de ça, on pourra jouer de la guitare sur l'égalité des deux sexes, mais l'égalité n'existera pas!

Les sauvages primitifs, quand ils prenaient femme, la violaient d'abord à l'ombre des bois, puis l'enlevaient et l'entraînaient de force dans leur hutte. Ils obtenaient sa soumission à coups de trique.

Ils n'étaient point jaloux et, volontiers, pour faire honneur à un hôte, ils lui prétaient leur femme.

La femme fut le premier animal domestique de l'homme; tous les travaux, — sauf la guerre, — lui étaient dévolus. Les peuples bougresques servaient en même temps de monnaie pour les échanges : on réglait ses comptes en donnant sa femme ou sa fille pour appoint.

Si peu jaloux que fussent les primitifs ils s'entendaient point qu'une femme, leur propriété, se livrât sans leur assentiment; en cas pareil ils usaient de l'argument irrésistible, — le bâton!

Et bien, je dis que, malgré qu'en apparence les choses semblent s'être modifiées, il n'en est rien; à bien regarder, c'est toujours le même tapage!

Il y a viol chaque fois que le consentement n'est pas formel et libre. Or, de nos jours, combien de mariages obéissent à des considérations qui faussent leur consentement et portent atteinte à leur liberté.

« La femme, dit la loi, fait chemise au mari; elle doit le suivre partout. Elle devient mineure et a pour tutrice l'époux. »

C'est l'esclavage! Le Code supprime la liberté de la femme.

Autre chose: souvent la compagne de l'homme n'est que sa domestique et la machine à faire des enfants. Qu'elle soit telle à manger de l'herbe et qu'elle travaille dur, c'est tout ce que beaucoup exigent d'elle.

Quand le mâle a léché au verre de leur les tergiverses sont plus fréquentes que les caresses.

Dans notre civilisation il est rare qu'un mari offre sa femme gratuitement. Certains sont ce

pables de la vendre ou de fermer les yeux si l'infidélité rapporte argent ou protection.

Monsieur le sénateur,
Vous me faites trop d'honneur !

chantaient Bérenger.

Par contre, si les galipètes de madame ne conviennent point à monsieur, la rosser d'importance est banal, — la tuer même est chose excusable aux yeux de la loi, si le meurtre a été commis dans certaines circonstances déterminées.

Depuis les Hébreux jusqu'à nos jours, l'infidélité (de la femme et non de l'homme) est punie de mort. Et la situation n'est pas améliorée : l'adultère fait toujours florès. Les lois barbares n'ont réussi qu'à une chose : développer la fourberie et l'hypocrisie.

L'ennemi de la femme, c'est souvent son maître, le mari. Quel est son grief contre lui ? Il commande... et elle ne veut pas obéir ! Elle est la propriété du mari et elle désire être libre... sa protestation, c'est l'adultère.

Il n'en serait pas de même si la chaîne qui la rive à un autre pouvait être rompue.

« Mais, me direz-vous, le divorce ? »
Tel que nous le pratiquons, c'est une hypocrisie légale.

Le non consentement d'une partie rend le mariage impossible; il devrait en être de même pour le divorce : la volonté d'un des contractants devrait suffire pour le décider.

Qu'arrive-t-il actuellement ?
Si le mari veut se débarrasser de sa femme et que celle-ci ne veuille point ? L'époux n'a qu'une ressource : une bonne râclée quotidienne, jusqu'à ce que madame demande le divorce pour sévices graves.

Si, au contraire, Madame réclame sa liberté et que Monsieur la refuse?... La pauvre ne peut qu'user d'un procédé : l'adultère public ! Encore faut-il que l'époux consente à porter plainte, car, afin d'éviter les frais de procédure, il peut toujours divorcer *illico*, en se servant d'un couteau ou d'un revolver.

Oh, la belle morale bourgeoise !
Nous nous prétendons des civilisés. Quelle fumisterie, nom de dieu ! Il ne faut pas nous gratter longtemps pour retrouver le sauvage primitif.

GUERDAT.



Encore le bague de Toulon

Abbeville. — On y graisse les prolos comme des esclaves, — c'est entendu.

Mais, mille pétards, que fait-on des amendes ? Sont-elles distribuées aux contre-vaches pour les encourager à cogner ? Vont-elles à une caisse de secours ou de retraite ?

On ne sait, nom de dieu !
Par exemple, ce qu'on sait c'est que si les amendes volées vont à une caisse de retraite, les retraites que palpent les prolos n'ont rien de flamboyant.

Un turbineur, musicien à la fanfare du bague, entré à l'âge de douze ans dans cette boîte de cléricochons, a été saqué à trente-sept ans, après vingt-cinq ans de mistouffe et de travail au profit de l'exploiteur.

Saqué sans pitié, parce que, usé par le travail, il est malade, esquinaté.

Vieux à trente-sept ans !
En fait de retraite il a eu peu de balle et balai de crin ! Le martyr est entré à l'hôpital, aux frais de la ville.

Après lui avoir recommandé le soin de son âme, le *salopaud* de singe ajouta : « Sois tranquille, j'aurai soin de ta femme et de tes enfants. »

Qu'a-t-on fait pour les pauvres loupis ?
Ce serait bien le moment de puiser dans la caisse de secours alimentée par les amendes.
Jet'en fiche !

Muflerie de parvenu

Liancourt est un patelin où l'on pond de la savelle à tire-larigot. Mais les bouffes y laissent chômer le tire-pied !

Y a pourtant de l'astiquage à faire, — ne serait-ce que la Compagnie Générale des manufactures de chaussures.

Le directeur du bague est un ancien crève-la-faim et l'animal ne fait pas mentir le proverbe qui dit que les parvenus sont tous des muflés.

Les amendes dégoulinent ferme sur le casaquin des prolos. A quoi passe ce pognon ? Peut-être à payer les bleues du directeur et des contre-vaches.

Dans les turnes légiférantes, à l'Aquarium et au Bocal sénatorial on bafouille sur la suppression des amendes. C'est du chiquet ! Les fabricants de lois parlent de nous, — de temps à autre, — et il n'en est rien que ça.

Les amendes ne seront supprimées que le jour où les prolos ne voudront plus les casquer.

Pour en revenir au directeur en question, voici un de ses trucs : avant d'être bombardé directeur il était, dans la boîte, contre-coup du lissage et il s'occupait de maintenir les prix... parce que son gosse occupait la meilleure place dans ce genre de turbin, — à dix-sept ans, il se faisait des semaines d'une soixantaine de francs.

Maintenant que le père est directeur et que son rejeton a été bombardé contre-coup, les prix du lissage ont été diminués de cinq sous par paire de sorte que, là où on gagnait de quoi bouffer un morceau de pain, c'est à peine si l'on touche de quoi s'empêcher de crever.

Si les bons bougres avaient le nez creux ils auraient, en réponse à cette diminution, opéré un petit coup de sabotage.

Ça n'aurait toujours pas fait de mal et ça leur aurait permis d'attendre plus joyeusement que la Sociale nous fasse risette.

On demande un sénateur !

Amiens. — L'ancien chat-fourré, Dauphin, ayant cassé sa vénérable pipe, on cherche une tête de veau pour le remplacer au Sénat.

Le populo doit, en cette affaire, poser sa chique souveraine. Ce ne sont pas ses oignons.

Que foutent les bouffe-galette élus par les turbineurs ? — Rien !

Les cornichons sénatoriaux élus par les bourgeois ne foutent rien non plus.

Donc, quel que soit le mode de votaille, les gourdiflots de votards se fouillent.

D'ailleurs, chaque fois qu'il s'agit d'élections, c'est la même binaire : quelques gros mecs se réunissent et choisissent les emplois qu'ils désirent. On en présente un, deux, trois au populo, afin de lui faire croire qu'il choisit lui-même.

Nom de dieu, c'est pas vrai ! Il votaille pour ceux qu'on lui a désigné.

A la Volière municipale d'Amiens, les sénateurs, députés, conseillers généraux et ceux d'arrondissement, au nombre de soixante-quinze se sont réunis et ont décidé que les votards sénatoriaux éliraient, à leur choix, un de ces deux birbes : Maquennehem ou Paillat.

La discussion a eu lieu à huis clos... Le huis clos, ça fait toujours bien dans le tableau !

On a d'abord cherché à découvrir un républicain indiscutable... et on ne l'a pas trouvé. — Je te crois !

L'exploiteur Cauvin, de Saleux, l'émule du marquis de Carabas, avait montré son sale blair, mais il a retiré sa candidature, car il fallait prendre l'engagement de faire partie du groupe républicain du Sénat.

Cauvin prétendait siéger avec les jésuites — au moins il est franc, ce chameaucrate !

Bien entendu, les délégués des communes qui forment le plus grand nombre parmi les votards sénatoriaux n'ont pas été consultés. Les gros mecs leur disent : « Votez pour Maquennehem ou Paillat. »

Et les andouilles s'inclineront !

C'est toujours ainsi que ça se maquille quand il s'agit de bouffe-galette ; les candidats sont choisis par les comités.

Qu'est-ce que c'est que ça un comité, si ce n'est des dirigeants qui dirigent les niguedouilles de votards et leur montent le coup !

Dans la boîte à bondieu

Le Tréport. — Les ratichons n'abandonnent jamais le projet d'abrutir le populo. Cette vermine est plus tenace que les morpions.

Mince d'onguent gris, qu'il y faut !

Le sac-a-charbon en chef vient d'adresser une circulaire à toutes les familles pour annoncer l'arrivée de deux missionnaires — et ces deux escogriffes jouent la comédie. Voici le spectacle servi tous les soirs au populo :

C'est l'église qui sert de théâtre. Les deux dépendeurs d'andouilles montent dans l'égrugeoir :

l'un représente le Père des Mouches et l'autre est l'avocat du grand Diable de l'enfer.

Le grand Diable est républicain, social, anarcho, libre-penseur, protestant, etc. ; il expose les prétendues idées de ces catégories de citoyens. Bien entendu, il ne débite que des sottises, des âneries et le calotin qui représente le Père des Mouches lui rive son clou sans se démancher le croupion.

C'est bête à pleurer ! Et c'est par des trouducateries pareilles que ces maudits cafards maintiennent le populo dans l'ignorance crasse.

Le garde-champêtre de Lameille est un des assidus de ces grotesques comédies ; il faut dire que cet animal, — pas Lameille, — l'autre, est chante à la paroisse.

A quelque chose malheur est bon : plus ce crétin reste au lutrin, plus il prouve que le métier de garde-champagnol n'a pas de raison.

Les Potins

Dieppe. — Un bon bougre d'épicemar m'écrit :

« Père Peinard, tu es venu en aide aux épice-mars de Paris, si terriblement exploités. »

« Songe à nous, pauvres turbineurs ; les Potins ici sont malheureux comme les pierres. Les bagnes d'épicerie n'occupent pas un grand nombre de commis et il n'y a point de limites à l'exploitation. On travaille dès le jour et on finit quand le turbin est accompli. »

« Il n'y a pas d'heure pour les braves... exploités ! »

« Mal payés, mal nourris, voilà notre sort. Nous mangeons les rogatons, les rossignols de la boîte et du hareng. »

« Du hareng toujours !... Cela ne coûte presque rien à Dieppe. »

« Défends-nous ! »

« UN COMMIS ÉPICEMAR. »

Mon vieux camaro, tu as mille fois raison : vous êtes exploités jusqu'à la gauche !

Mais, sache le bien : ce n'est pas le coup de gueule que je pourrai donner en votre faveur qui vous sortira du pétrin. Il faut faire ses affaires soi-même, sinon, peu de balle.

Je ne suis jamais en retard pour astiquer les fesses aux patrons... mais, si les bons bougres se roulent les pouces et attendent que les alouettes leur tombent rôties dans le bec, il fera chaud quand ils seront rassasiés !

Vois tes copains, entendez-vous, faites des réunions et puis, faites connaître vos volontés aux sacrés exploités. Si ceux-ci vous sentent résolu, ils caneront.

Il n'y a que ça !

Dans la mélasse

Un bon bougre de Changest sur Somme m'écrit, jubilant comme une petite folle, que le maire du patelin, un chameaucrate, grand ami du marquis de Carabas, fermier de son état, républicain exploiteur et réac d'opinion, ayant voulu pêter plus haut que son croupion, a dû déposer son bilan.

« Bon débarras ! » conclut-il.

Et foutre, qu'importe un chameaucrate de moins ! Certes, il en vaut mieux un en moins, qu'un en plus... Mais c'est l'espèce qu'il faudrait fiche au rancard.

Tant qu'il y aura de la graine de chameaucrate nous serons dans la mistouffe, — et il germera des chameaucrates tant que nous serons assez poires pour servir de fumier à cette engeance.

Voilà ce qu'il nous faut comprendre : soyons décidés à ne plus nous laisser exploiter et les richards ne feront pas long feu !

Attention, les bons bougres !

Réclamez partout

L'ALMANACH

DU

PERE PEINARD

pour l'année crétine 1899

Au 107 calendrier révolutionnaire

Prix de l'Almanach : 0 fr. 25

pour le recevoir franco : 0 fr. 35



Belgique. — A Bruxelles, deux bons fleus viennent de passer à condamnation pour avoir placardé des manifestes approuvés de Lucheni.

L'un est un parigot, Armand Rodriguez et l'autre est Joseph Thioulouze, l'un des torturés de Montjuich qui ont eu la veine de sortir vivants des tenailles des inquisiteurs.

« Tant qu'il y aura des gens scandaleusement riches, il y aura des révoltés ! » a expliqué Rodriguez.

Thioulouze n'a pas été moins catégorique : il s'est déclaré anarcho et décidé à rouspéter tant qu'il y aura des exploités sur la boule ronde.

Comme les marchands d'injustice lui reprochaient d'avoir changé de nom il s'en est étonné : « Je n'ai fait qu'imiter les souverains qui vont en incognito. Ce qu'ils font, je puis bien le faire, je suis autant qu'eux et eux ne sont que des hommes. »

Rodriguez a ramassé treize mois de prison et Thioulouze onze.

Comme conclusion ce dernier a envoyé un bon coup de pied aux chats-fourrés : « La justice, a-t-il clamé, est au corps social, ce qu'est la vermine au corps humain. »

Espagne. — Ramon Sempau qui tenta de résoudre l'inquisiteur Portas vient d'être acquitté à nouveau... ce qui ne l'empêche pas d'être toujours au bloc !

Une première fois, le conseil de guerre le condamna à mort. Mais ce verdict était trop monstrueux ; l'affaire de Sempau ne regardait pas les juges militaires et on dut casser ce verdict.

C'est alors que le gas fut collé en cour d'assises et les jurés l'acquittèrent d'emblée. Pour un peu tout bourgeois qu'ils étaient, ils l'auraient félicité de son acte... avec le regret qu'il n'ait déçu l'inquisiteur.

Les marchands d'injustice firent la gueule à cet acquittement ! Mais, qu'y faire ? On cassa à nouveau le jugement et — faute de pouvoir l'expédier en conseil de guerre — Sempau repassa en assises.

Cette fois-ci encore il a été acquitté ! Les bandits espagnols se décideront-ils enfin à le lâcher ?

Ces deux verdicts d'acquiescement, — rendus tous deux à Barcelone, — sont de bonne augure pour l'Espagne : ce ne serait fichtre pas du luxe que les Espagnols se décident enfin à ruer dans le brançard !

Communications

Paris

— Bibliothèque Sociologique des Libertaires du XII^e. Les camarades se réuniront le dimanche à 8 h. 1/2, salle Delapierre, 168, rue de Charenton.

— Le groupe communiste du XIV^e, réunion tous les lundis soir, salle du Moulin de la Vierge, rue de Vanves, 102.

— Groupe des Etudiants Révolutionnaires Internationaux. Réunion le mercredi, à 8 h. 1/2 du soir, 5, rue de l'Arbalète (ancien lieu de réunion).

— Les Sauvagistes, groupe d'études, dimanche 25, à 9 h. du soir, salle Vivet, 183, rue St-Antoine, conférence par A. Marné, sur l'Erreur humaine.

— Samedi 24, Noël des gueux, 69, rue Blanche, avec banquet à 1 fr. 50. Partie artistique avec de nombreux poètes.

— La Coalition révolutionnaire du XVII^e fait un pressant appel à tous les hommes de cœur, à tous les révolutionnaires sincères sans distinction d'écoles ou de sectes afin de s'unir pour la défense de la liberté et combattre contre l'injustice sociale.

Réunion vendredi 23 décembre, à 9 h. du soir, à la Maison du Peuple, impasse Pers.

Ordre du jour : suppression de la juridiction militaire et organisation d'un meeting.

— Solidarité des Trimardeurs, réunion et permanence tous les mardis de 8 à 11 h. chez André, 42, rue Balagny, 1, impasse Compoug.

Banlieue

SAINT-DENIS. — Coalition des Révolutionnaires Dyonisiens, réunion tous les jeudis soir, salle Conroy, 80 bis, rue de Paris.

Dimanche 25, à 2 h., causerie par Libertad.

AUBERVILLIERS. — Les libertaires des Quatre-Chemins se rencontrent le samedi au local habituel.

LEVALLOIS-PERRET. — Groupe d'études sociales, réunion tous les samedis, à 8 h. 12, 64, rue Vallier.

Province

NIMES. — Les libertaires nîmois se trouvent tous les samedis, dimanches et lundis café Dayre, 22, rue de la Vierge.

— Afin de faciliter la propagande et la vente des journaux libertaires le vendeur de Nîmes prévient les camarades qu'il se trouve à midi, bouillon Duval, derrière le grand temple, de 1 h. 1/2 à 2 h. rue Cotelier, 6, de 2 h. à 5 h. débit Terminus, à droite de la gare.

— Les Rénovateurs libertaires se réunissent tous les samedis, pour l'étude des sujets d'actualité, café Ginier, boul. Gambetta, 78. Dimanches, réunions amicales.

CHALON-SUR-SAONE. — Le groupe des libertaires chalonnais se réunit le jeudi et le samedi de chaque semaine, au local habituel.

CEYRE. — Les copains se réunissent chaque jeudi et samedi au café Castan, quai de Bosc.

TROYES. — Montperrin, impasse Bresquin, vend et porte à domicile le « Père Peinard » le « Libertaire » et les « Temps Nouveaux », ainsi que les brochures libertaires.

Les bouquins de la Bibliothèque sont à la disposition des camarades.

AVIGNON. — Les camarades se rencontrent tous les samedis à 8 h. 1/2 du soir, au café-bar du Palais, place de l'Horloge.

TARARE. — Le « Père Peinard » et toutes les publications libertaires sont en vente chez Gaynon, sur la Pêcherie.

TOULON. — Les camarades trouveront toutes les publications anarchistes rue Vincent Cordouan, 2, au marchand de journaux.

ARLES. — Le « Père Peinard » et toutes les publications anarchistes se trouvent chez le camarade Gilles, café de la Marseillaise, 1, rue de la Trouille.

CAVAILLON. — Le groupe libertaire « la Fraternelle » se réunit tous les dimanches au café des Négociants.

ANGERS. — Les copains et copines se rencontreront samedi à 8 h. 1/2 aux Bonnes-Fillettes.

BOURG-DE-PEAGE. — Les journaux sont en vente chez Delalé, 7, place des Minimes et portés à domicile.

LIMOGES. — La Jeunesse Libertaire se réunit tous les samedis à 8 h. 1/2 du soir, 131, faubourg de Paris.

— Les journaux libertaires sont en vente chez Moreau, place Denis-Dussoubs ; Papy, rond-point Garibaldi ; kiosque de la Poste et kiosque place Jourdan.

BORDEAUX. — Les journaux anarchistes sont en vente chez Mme Rolland, 104, rue Notre-Dame.

MARSEILLE. — Réunion des camarades les jeudis, samedis et dimanches, à l'Amis Bar, 118, rue de Lodi.

Tous les dimanches de 5 à 8 h., concert et causerie par un camarade.

EPINAL. — Loquier, 25, rue Ruaménil, vend toutes les publications libertaires.

ROUBAIX. — Tous les samedis, réunion au rite, chez François, maison Bourgeois, à 8 h. et au Tambour-Maitre, 14, rue des Longues-Haies.

— Tous les mercredis, à 8 h. 1/2, réunion du groupe d'études chez Edmond.

— Le vendeur se trouve le vendredi et le samedi soir de 6 h. 1/2 à 7 h. 1/2, place de la Posse-aux-Chênes et le dimanche de 8 h. du matin à 2 h., sur la Grande Place.

REIMS. — Les camarades du Faubourg de Laon se réunissent tous les samedis au café de la République, 25, rue St-Thomas ; ceux du Barbatre au café St-Maurice.

— Groupe du 4^e canton, café de la République, rue St-Thomas, 25.

Les libertaires organisent pour samedi 24 décembre, une soirée chantant et une causerie sur : la société future, production, consommation, amour libre.

Entrée libre.

LE HAVRE. — Le groupe révolutionnaire havrais se réunit tous les dimanches, à 5 h. du soir, café de l'Indépendance, rue d'Etretat.

— Cléroux, 9, rue de Phalsbourg, vend le « Père Peinard » et les publications libertaires.

PERPIGNAN. — Les camarades de la ville et de la campagne trouveront tous les samedis soir, kiosque du Falais, place Arago et 10, rue des Dragons, Perpignan tous les journaux anarchistes. Le camarade Vassail porte à domicile.

Tous les samedis soir, réunion au local habituel. Causerie par un camarade.

AMIENS. — Nous faisons appel à tous les camarades pour venir discuter avec nous tous les samedis soirs à 8 heures et tous les dimanches, au Cent de Piquet au coin de la rue du Coq.

Dimanche 25, causerie, chants, poésies révolutionnaires.

Extérieur

LIEGE. — Les libertaires se réunissent tous les

dimanches, à 6 h. du soir, chez P. Schleich, 85, quai d'Orban.

CHARLEROI. — Tous les libertaires se réunissent le dimanche, à 5 h. 1/2, au café du Temple de la Science.

VERVIERS. — Le « Père Peinard » est en vente chez les principaux marchands de journaux.

Petite Poste

M. Bruxelles. — J. Limoges. — B. Camberland. — G. Bellegarde. — B. Agen. — O. La Frette. — B. Nantes. — O. et B. Toulon. — B. Marseille. — C. Nîmes. — C. Blois. — A. Niort. — B. Clécy. — Lexington (Balme, Lafond, Brevet, Barrat, chacun 1 dollar). — B. Gallargues. — F. et G. Amiens. — M. Reims. — V. Nîmes. — D. et C. Lille. — D. St-Etienne. — C. Arcis-s.-Aube. — P. Breuille. — P. A. Trélazé. — Reçu règlements, merci.

POUR LES DÉTENUÉS. — Fourchambaalt : F. Louis 0.35, G. Auguste 0.50, C. Achille 0.50, T. Pierre 0.50, M. François 0.50, M. Sylvain 0.50, R. Pierre 0.50, V. Louis 0.50, J. Valentin 0.40, N. Paul 0.25, T. 1 fr., K. Alexandre 0.25, C. Jean 0.50, M. Jean 0.20. Total 6.45. — Les copains de Domarain 2.75.

Subscription pour le Père Peinard à Un sou. T. A. L. St-Chamond 0.75; Reignac : Rio 2 fr.; Emile H. 1 fr.

En vente aux bureaux du Père Peinard

LES ALMANACHS DU PÈRE PEINARD pour 1897 et 1898, l'exemplaire, 0.25; franco, 0.35.

L'ALMANACH DU PÈRE PEINARD pour 1894 (saisi). L'ALMANACH DU PÈRE PEINARD pour 1896, rare ; 0.50, franco 0.60.

Brochures à 0 fr. 10; franco 0 fr. 15 l'exemp.

VARIATIONS GUESDISTES, opinions anciennes de Jules Guesde, Gabriel Deville, etc., recueillies et annotées par Emile Pouget.

L'ANARCHIE, par Elisée Reclus.

UN SIÈCLE D'ATTENTE, par P. Kropotkine

AUX JEUNES GENS, par P. Kropotkine.

L'AGRICULTURE, par P. Kropotkine.

EDUCATION, AUTORITÉ PATERNELLE, par André Girard.

PATRIE ET INTERNATIONALISME, par Hamon.

LA GRANDE RÉVOLUTION, par Kropotkine.

LA LOI ET L'AUTORITÉ, par Kropotkine.

ENTRE PAYSANS, par Malatesta.

PREMIÈRE DÉCLARATION D'ETIÉVANT.

LE MACHINISME, par Jean Grave.

LA PANACÉE-RÉVOLUTION, par Jean Grave.

IMMORALITÉ DU MARIAGE, par René Chaughy.

EN PÉRIODE ÉLECTORALE, critique du suffrage universel, par Malatesta.

LA MORALE ANARCHISTE, par Kropotkine.

LA PROPAGANDE SOCIALISTE, SON RÔLE ET SES FORMES, publication des E. S. R. I.

Brochures à 0 fr. 15; franco 0 fr. 20 l'exemp.

NOTRE CHER ET VÉNÉRÉ PRÉSIDENT, publiée par le « Libertaire ».

LES CRIMÈS DE DIEU, par Sébastien Faure.

POURQUOI NOUS SOMMES INTERNATIONALISTES, publication du « Groupe des Etudiants socialistes, révolutionnaires internationalistes ».

L'INDIVIDU ET LE COMMUNISME, publication des E.S.R.I.

RÉFORMES ET RÉVOLUTION, publication des E.S.R.I.

MISÈRE ET MORTALITÉ, publication des E.S.R.I.

LES ANARCHISTES ET LES SYNDICATS, publication des E. S. R. I.

Brochures à 0 fr. 25; franco 0 fr. 30 l'exemp.

LE DOGME ET LA SCIENCE, par E. Janvion.

L'ORDRE PAR L'ANARCHIE, par D. Saurin.

LES TEMPS NOUVEAUX, par Kropotkine.

PAGES D'HISTOIRE SOCIALISTE, par W. Tcherkesoff.

Divers

BOYCOTTAGE ET SABOTAGE, rapport de la Commission du Boycottage au Congrès corporatif tenu à Toulouse en septembre 1897. — Deux brochures pour 0 fr. 05. Par poste, l'ex. 0.05, dix ex. 0.35.

GUEULES NOIRES, album de dix croquis, d'après l'œuvre de Constantin Meunier, par Luce, préface de Charles Albert, 1 fr.; franco, 1 fr. 30.

Le PÈRE PEINARD doit être en vente dans les bibliothèques des gares. L'y réclamer.

Ce journal est composé par des ouvrier syndiqués.

Le Gérant : L. GRANDIDIER.
Imp. L. Grandidier, 15, rue Lavoisier, Paris

Le Noël de Marianne



Instruments de torture, casse-têtes, sabres et goupillons... et pour panacher, de bons petits « faux », — cochon de Noël !